

(1)

( N<sup>o</sup> 32. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1848.

---

### **Rapport de la Commission chargée d'examiner le Budget des Dépenses pour Ordre de l'exercice 1849.**

*(Voir les N<sup>os</sup> 1 et 88 de la Chambre des Représentants, et le N<sup>o</sup> 27 du Sénat.)*

---

MESSIEURS.

Le Budget des Dépenses pour Ordre a toujours accompagné le Budget des Finances dont la Chambre des Représentants est actuellement saisie et il est assez contraire aux précédents, que le Budget des Dépenses pour Ordre, qui n'est que l'accessoire du Budget principal, nous soit présenté d'une manière inusitée.

Cependant, attendu que ce Budget n'est que la régularisation des recettes pour Ordre et que l'urgence en est réclamée, votre Commission vous en propose l'adoption.

DINDAL.  
GRENIER-LEFEBVRE.  
D'HOOP.  
ZOUDE, Rapporteur.